29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS **D'ETATS**

Rapport mensuel



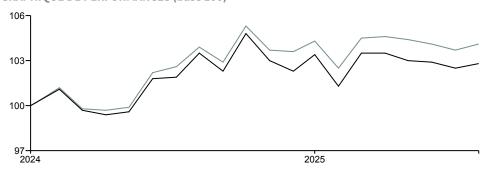
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de surperformer annuellement l'indice ICE BofA Euro Government (EG00 Index) coupons réinvestis, en s'exposant aux marchés d'obligations d'Etats de la zone Euro. Cette gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des Etats à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



29 Haussmann Euro Obligations d'Etats Benchmark (indice de référence)

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	0,37%	-0,19%	-0,15%	-0,61%	-	-	1,76%
Benchmark	0,46%	-0,21%	0,41%	0,21%	-	-	2,56%
Ecart	-0,09%	0,02%	-0,55%	-0,81%	-	-	-0,80%
Performances cale	ndaires	2024	2023	3 2022	2 :	2021	2020
Fonds		-		_	-	-	-
Benchmark		-		-	-	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

Ecart

		Volatilité			Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	4,72%	-	-	-4,50%	-
Benchmark	4,24%	-	-	-4,00%	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

SEPTEMBRE 2025

FR001400N3U0 1028 39

Indicateur synthétique de risque ISR



Risque plus faible Risaue plus élevé Rendement Rendement potentiellement plus potentiellement plus élevé faible

Date de lancement

22 février 2024

Forme iuridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Nom du gérant

Samuel Berhmani, Christopphe Mauduit

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Soucription/Rachat

Ouotidien

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 1.00% Coûts de sortie 0.00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais 0,69% administratifs et d'exploitation 0,20%

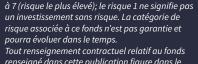
Coûts de transaction

Coûts accessoires Frais de performance

0.00%

Benchmark (indice de référence)

ICE BofA Euro Government TR EUR



(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible)

renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sq29haussmann.societegenerale.fr



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS D'ETATS

SEPTEMBRE 2025

Critères financiers

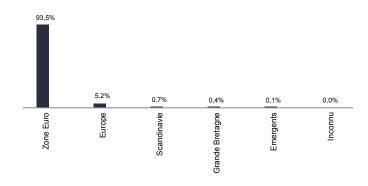
RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



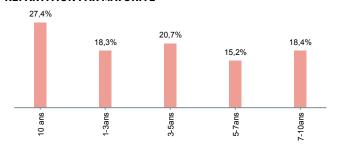
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
GERMANY 1.30% 15/10/2027	5,9%
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 23/05/2029	2,8%
ITALIAN REPUBLIC 4% 30/10/2031	2,3%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2026	2,2%
KINGDOM OF SPAIN 3.50% 31/05/2029	2,2%
FRANCE 2.75% 25/02/2029	2,2%
FRANCE 0% 25/11/2030	2,1%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.1% 12/04/2029	2,1%
BUONI POLIENNAL DEL TES 4.10% 01/02/2029	1,9%
FRANCE 0% 25/11/2029	1,9%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR MATURITÉ



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.



29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS D'ETATS

SEPTEMBRE 2025

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	6,7	6,6
Couverture de la notation ESG	97,00%	99,90%
Note ESG	А	А
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)	5,6	0,00%
Couverture de l'empreinte carbone	13,30%	0,00%



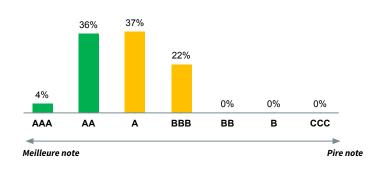
Investissement durable 54.44

Taxonomie 3.37



Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
ACEA S.P.A.	16,4%	1,6%
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE S.P.A.	52,8%	1,0%
HERA S.P.A.	9,2%	1,0%
SOCIETE NATIONALE SNCF SA	23,4%	0,9%
A2A S.P.A.	7,4%	0,7%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT



Part des obligations vertes

54%

Univers: 5,5%

Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%



Score d'empreinte carbone SG

26

Univers: 25,1

Couverture MSCI (fonds/univers) 87,4%/98,9%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics). Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 30% des moins bonnes notes ESG

COMMUNICATION PUBLICITAIRE 3/5

29 HAUSSMANN EURO OBLIGATIONS D'ETATS

SEPTEMBRE 2025

COMMENTAIRES DE GESTION

Le FCP entame bien la rentrée avec une performance positive de +0,39% sur le mois de septembre ce qui ramène la performance globale depuis le début de l'année en territoire positif à +0,04%. Néanmoins le fonds accuse toujours un retard face à son indice de référence qui s'établit désormais à 37 points de base.

Les données économiques publiées au cours du mois de septembre mettent en lumière des dynamiques contrastées entre les principales zones géographiques.

En zone euro, la BCE a confirmé son orientation prudente en maintenant son taux directeur à 2 % lors de la réunion du 11 septembre, estimant que la politique monétaire reste adaptée à un contexte de croissance modérée et d'inflation proche de la cible. En témoignent, les données d'inflation du mois de septembre dans les 4 grandes économies de la zone monétaire, comme la France 1,2% ou encore l'Allemagne 2,4%. Les indices PMI traduisent une activité globale stable (51,2) mais contrastée, avec une contraction en France dans le secteur manufacturier, alors que l'Allemagne bénéficie d'un redressement porté par le secteur des services. Une politique monétaire perçue plus hawkish que ce qu'espéraient les marchés, ces derniers n'intègrent désormais plus aucune baisse de taux à venir versus au moins une de 25 points de base en début de mois. Par conséquent la courbe s'aplatit, l'écart du 10 ans vs 2 ans repasse sous les 70 points de base, également pressurisée par les tensions géopolitiques, souvent synonymes d'inflation. Aux États-Unis, la Fed a amorcé un cycle de baisse des taux, ramenant sa fourchette à 4,00-4,25 % dans le cadre d'une accélération de l'inflation mais d'un **ralentissement du marché du travail**.

Focus sur les économies européennes avec la France dans un premier temps, l'OAT à 10 ans est resté stable autour de 3,5 % (soit un spread de 80 points de base) ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les incertitudes politiques sont déjà intégrées dans les prix du marché. Les pays périphériques poursuivent leur rallye soutenu par la gestion de leur finance publique dont les agences de notation confirment la bonne trajectoire, pour certaines d'entre elles, comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal qui voient leur notation réhaussée d'un cran. À l'inverse, le 12 septembre, **Fitch a dégradé la note de la France à A+** (vs. AA- perspective négative).

Le FCP navigue donc, dans un environnement assez volatile qui met en exergue les mauvais élèves sur le plan économique. Un environnement favorable à la stratégie long Bund short OAT opérée par la gestion depuis plusieurs mois déjà.

Au sein des contributeurs à la performance, on retrouve également la poche SSA (25% de la NAV - valeur nette des actifs) dont le pick-up en rendement agit comme moteur de surperformance dans la durée.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE 4/5

SEPTEMBRE 2025

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

 Lettre
 CCC
 B
 BB
 BBB
 A
 AA
 AAA

 Note
 0-14
 14-29
 29-43
 43-57
 57-71
 71-86
 86-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...)
L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert: indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune: indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange: indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge: indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions: https://investmentsolutions.societegenerale.fr N°ADEME: FR231725_01YSGB

